



VIONNAZ
C O M M U N E

**Aux parents des enfants et aux élèves du
CO ou autres écoles domiciliés dans la
commune de Vionnaz**

Vionnaz, le 25 août 2021/vbg

ABONNEMENTS DE SKI – SAISON 2021/2022

Chers parents, Chers élèves,

Depuis plusieurs années, la commune offre l'abonnement du domaine skiable des Portes-du-Soleil (valeur fr. 135.-) à tous les enfants de 5 à 15 ans. Cette prise en charge est une marque de soutien envers les familles afin de promouvoir les sports d'hiver, en particulier le ski, et notre station de Torgon.

L'abonnement des Portes-du-Soleil permet à votre enfant de skier dans l'ensemble du domaine international (France-Suisse).

Le Conseil communal compte sur l'engagement de chacun dans l'utilisation effective de cet abonnement : le commander sans l'utiliser va à l'inverse de la démarche proposée. Les enfants qui ne skieraient que lors des journées organisées par l'école recevront des forfaits journaliers payés par la commune ; dans ce cas, il n'est pas nécessaire de commander un abonnement pour la saison.

Voici les informations pratiques pour obtenir cet abonnement de saison :

- Les forfaits sont vendus par la SETT (société d'exploitation de Télé-Torgon). Toute information sur les tarifs peut être demandée auprès des bureaux de la SETT par mail : info.sett@torgon.ch
- Les abonnements peuvent être obtenus lors des week-ends de prévente : 25 et 26 septembre, 30 et 31 octobre, 13 et 14 novembre, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 dans les locaux de Torgon tourisme à la Jorette.
- Pour le retrait des abonnements, les parents doivent se munir des pièces d'identité de leurs enfants.
- En cas de perte de la carte magnétique ou de la non présentation de celle-ci, les frais relatifs à son établissement sont à charge des parents (lors de la première acquisition, les frais de la carte sont pris en charge par la commune).
- Passé le délai du 15 janvier 2022, plus aucun abonnement ne sera délivré gratuitement (à charge des parents).

Nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information et vous présentons, Chers parents et chers élèves, nos meilleures salutations.

L'administration communale